



ARRETE MUNICIPAL N° A2026.1124

Délégations de signature et de fonction du Maire de Versailles aux agents communaux. Mandature 2026. 1ère actualisation.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2122-19, L.2122-21 al.10, L.2122-22, L.2122-27, L.2212-1, L.2213-6, -7, -8, -9, -10 et -14, L.2342-1, L.2333-87, R.2122-8, -9 et -10 ;

Vu le Code civil et notamment les articles 40 et 63 ;

Vu le Code l'urbanisme et notamment les articles L.210-1 et L.423-1 ; Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L.131-5 ;

Vu le Code de procédure pénale ;

Vu le Code de la santé publique et notamment l'article L.3332-3 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment l'article R.2191-46 ; Vu le Code électoral ;

Vu le Code de la construction et de l'habitation et notamment les articles L.631-7 et L.631-9 ; Vu le Code des transports et notamment les articles L.3121-1 et suivants ;

Vu le Code l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code des relations entre le public et l'administration ;

Vu la loi n° 95-66 du 20 janvier 1995 relative à l'accès à l'activité de conducteur et à la profession d'exploitant de taxi ;

Vu la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité (annexe 1) ;

Vu la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle ;

Vu le décret n° 2015-557 du 20 mai 2015 relatif à la redevance de stationnement des véhicules sur voirie prévue à l'article L.2333-87 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2017-889 du 6 mai 2017 relatif au transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité ;

Vu le décret n° 2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil ;

Vu la circulaire ministérielle NOR INTD 0400135C du 23 novembre 2004 relative aux attestations d'accueil des étrangers ;

Vu la circulaire NOR/INTD1638914C du 29 décembre 2016 relative aux conditions de sortie du territoire national des mineurs ;

Vu la délibération n° D.2026.03.1 du Conseil municipal de Versailles du 20 mars 2026 relative à l'élection du Maire pour la mandature 2026 ;

Vu la délibération n° D.2026.03.4 du Conseil municipal de Versailles du 20 mars 2026 relative aux délégations de compétences du Conseil municipal au Maire pour la mandature 2026 ;

Vu le précédent arrêté municipal n° A.2026.459 du 20 mars 2026 relatif aux délégations de signature et de fonction du Maire de Versailles aux agents communaux pour la mandature 2026 ;

Vu l'arrêté municipal n° A.2026.691 du 17 avril 2026 portant délégation de signature du Maire de Versailles au responsable du Service municipal Famille et parentalité, y compris pour certains actes

financiers et comptables pour la mandature 2026 (complément aux arrêtés municipaux n° A2026.459 et A2026.460 du 20 mars 2026) ;

Vu l'arrêté municipal en vigueur n° A.2026.1125 du 16 juin 2026 spécifique aux délégations de signature du Maire de Versailles aux agents communaux relatives à certains actes financiers et comptables pour la mandature 2026.

Considérant que, pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains documents soient assurés par des fonctionnaires de la commune,

Considérant qu'il convient de mettre à jour ces délégations,

ARRETE

TITRE PRELIMINAIRE

Article I : Les arrêtés municipaux n° A.2026.459 du 20 mars 2026 et n° A.2026.691 du 17 avril 2026 susvisés, relatifs aux délégations au personnel communal, sont abrogés et remplacés par les dispositions du présent arrêté.

TITRE I – DELEGATIONS DE FONCTION AUX AGENTS COMMUNAUX

Considérant que le Maire peut déléguer à un ou à plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune les fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil.

Article unique : Délégation en matière d'état civil est donnée aux fonctionnaires titulaires suivants (en vertu des articles R.2122-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et 63 du Code civil) :

pour :

- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants naturels, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant naturel, du consentement de l'enfant de plus de 13 ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,
- la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus,
 - Mme Cécile GAMBELIN, directrice générale des services techniques,
 - Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,
 - Mme Catherine BOURILLON, directrice du Cabinet du Maire,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Rozenn GOIX, directrice,
 - Mme Caroline MOUCHET, directrice adjointe,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service ,
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Nathalie DUMAS,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - Mme Sandrine VEZINAT,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Clara Armelle EDOUARD,
 - M. Ivan OUCHENIR,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Celia BEHEY,
 - Mme Stéphanie PERCY,

pour :

- la réalisation de l'audition commune ou des entretiens séparés des futurs époux, préalables au mariage,

- la réalisation de l'audition en cas de suspicion de reconnaissance frauduleuse de paternité ou de maternité,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Sandrine VEZINAT.

TITRE II – DELEGATIONS DE SIGNATURE AUX AGENTS

Article II. 1 : Les délégations en matière d'administration communale, sont données aux responsables de services communaux et agents publics suivants (en vertu des articles L.2122-19, L.2122-21 al 10, L.2212-1, L.2213-6, L.2342-1, L.2333-87 et R.2122-8 du CGCT, R.2191-46 du Code de la commande publique, L.3332-3 du Code de la santé publique ; la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité [annexe 1] et les articles L.3121-1 et suivants du Code des transports) ainsi que la circulaire ministérielle NOR INTD 0400135C du 23 novembre 2004 relative aux attestations d'accueil des étrangers et le Code l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile :

pour :

- les délibérations,
- les contrats, conventions, autorisations et autres documents joints aux délibérations et aux décisions,
- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des délibérations et du registre des arrêtés municipaux,
- la certification matérielle et conforme des pièces et documents produits à cet effet,
- la délivrance de toutes copies, de tous extraits et bulletins d'état civil, pour les permis d'inhumation, les transports de corps et les autorisations diverses (crémations, soins de conservation...), la légalisation des signatures et d'une façon générale tous les actes et documents relatifs à la population, à l'état civil et aux élections,
- les actes de gestion courante tels que conventions simples, correspondances...,
- les correspondances et documents relatifs à la gestion du personnel (à l'exception des arrêtés de nomination) et toutes pièces produites à l'appui des traitements, tous certificats ou attestations relatifs au personnel communal et à sa gestion,
- la certification des copies délivrées de cessibilité des créances des marchés,
- les arrêtés relatifs au stationnement et aux permissions de voirie,
- les attestations d'accueil des étrangers,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Cécile GAMBELIN, directrice générale des services techniques,
 - Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services.

pour :

- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des délibérations et du registre des arrêtés municipaux,
- la certification matérielle et conforme des pièces et documents produits à cet effet, dont les certificats d'affichage,
- le paraphe des registres communaux,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Daphnée DUHAUTOIS, directrice des finances,
 - Mme Valérie GALES, directrice adjointe responsable de pôle,
 - Mme Anne HIEBEL, directrice adjointe responsable de pôle,
 - Mme Caroline BEAU-JAUD, directrice,
 - Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
 - Mme Isabelle d'AVERSA, chef de service,
 - Mme Emilie BRIAND, chef de service,
 - Mme Sophie RANDHAGEN, chef de service,
 - Mme Habi DIALLO, chef de service adjointe,
 - Mme Aïcha CHAJAI, chef de service,
 - M. Gilles ALM, chef de service,
 - Mme Delphine PIOU, chef de service,
 - Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe,
 - M. Olivier THORIS, chef de service,

- Mme Déborah ABBE,
- Mme Armelle SALVADOR.
- la notification des arrêtés, délibérations, décisions et autres documents aux agents, élus, et tout organisme extérieur,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Emilie BRIAND, chef de service,
 - Mme Déborah ABBE,
 - Mme Armelle SALVADOR.

pour :

- les correspondances accompagnant l'envoi de documents juridiques,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Anne LEBRUN, chef de service,
 - Mme Bénédicte ARTUPHEL.

pour :

- la certification conforme à l'original des marchés délivrés en exemplaire unique,
 - Mme Véronique QUERU-FERNANDEZ, directrice,
 - Mme Jessica PLAGA-LEMANSKI, chef de service.

pour :

- la réception des plis et courriers postaux avec accusé de réception à destination de la Ville, du Maire et des conseillers municipaux,
 - Mme Rozenn GOIX, directrice,
 - Mme Caroline MOUCHET, directrice adjointe,
 - M. Olivier THORIS, chef de service,
 - M. Jesus RUBIO,
 - M. Alain SALOMON,
 - Mme Clotilde POURCHET,
 - Mme Marie PAIVA,
 - M. Xavier MOULIN.

pour :

- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des délibérations et du registre des arrêtés municipaux,
- le paraphe des registres communaux,
 - Mme Rozenn GOIX, directrice,
 - Mme Caroline MOUCHET, directrice adjointe,
 - M. Olivier THORIS, chef de service,
 - M. Jésus RUBIO,
 - M. Alain SALOMON,
 - M. Xavier MOULIN,
 - Mme Clotilde POURCHET,
 - Mme Marie PAIVA.

pour :

- les attestations et notices individuelles relatives au recensement du citoyen,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Géraldine de MECKENHEIM,
 - M. Christophe FRATINI, chef de service,
 - M. Tony JALAIN,
 - M. Marius BOULANGE.

pour :

- les attestations d'inscription sur les listes électorales,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Géraldine de MECKENHEIM,
 - M. Christophe FRATINI, chef de service,
 - M. Marius BOULANGE,
 - M. Tony JALAIN.

pour :

- la responsabilité au niveau de la commune de la validation des demandes d'inscriptions des électeurs,
 - Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - M. Christophe FRATINI, chef de service,
 - M. Tony JALAIN,
 - Mme Géraldine de MECKENHEIM,
 - M. Marius BOULANGE,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Clara EDOUARD,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Nathalie DUMAS,
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Sandrine VEZINAT,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Stéphanie PERCY.

pour :

- l'accès aux données à caractère personnel et aux informations du répertoire électoral unique (REU),
 - Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Géraldine de MECKENHEIM,
 - M. Christophe FRATINI, chef de service,
 - M. Marius BOULANGE,
 - M. Tony JALAIN,
 - Mme Rozenn GOIX, directrice,
 - Mme Caroline MOUCHET, directrice adjointe,
 - Mme Sylvie DE SOUSA,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Miranda LAFORGE-GUILBAUD,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - Mme Caroline WAUTIER,
 - Mme Anaïs BARON-CHEKHAB,
 - Mme Clara Armelle EDOUARD,
 - M. Antoine DELATTRE,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Nathalie DUMAS,
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Sandrine VEZINAT,
 - Mme Angéline DELAHAYE,
 - Mme Aurélie MASSOLIN,

- Mme Mélanie PINEL,
- Mme Selma ESCANA-BACHIR,
- Mme Nathalie ROBERT,
- Mme Emilie LOUIS,
- Mme Jessica LHOPITAULT,
- Mme Stéphanie PERCY,
- Mme Sanae SELLAH.

pour :

- l'accès aux données à caractère personnel et de gestion des procurations,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - M. Christophe FRATINI, chef de service,
 - Mme Géraldine de MECKENHEIM,
 - M. Marius BOULANGE,
 - M. Tony JALAIN,
 - Mme Clara EDOUARD,
 - M. Antoine DELATTRE,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Nathalie DUMAS,
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Sandrine VEZINAT,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Stéphanie PERCY.

pour :

- les récépissés de déclaration de débits de boissons,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - M. Christophe FRATINI, chef de service,
 - M. Tony JALAIN,
 - M. Marius BOULANGE,
 - Mme Géraldine de MECKENHEIM.

pour :

- la signature des correspondances relatives à la délivrance des autorisations d'ouverture tardive des débits de boissons,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Christelle BARBOT, directrice.

pour :

- les inventaires et procès-verbaux de la direction nationale d'interventions domaniales relatifs à la gestion des objets trouvés ou perdus,
- les correspondances et des documents relatifs à la gestion courante des objets trouvés ou perdus,
 - M. Christophe ABEL, chef de service,
 - Mme Stéphanie BARUDLINO, chef de pôle,
 - M. Komlanvi AFAMBO,
 - Mme Marie-Anick MAMOURON,
 - M. Jérôme HOUSSAYE, jusqu'à entre le 13 et le 20 juin 2026.

pour :

- la délivrance des autorisations de stationnement, les attestations administratives, les demandes de pièces complémentaires et d'actualisation des dossiers individuels pour la profession d'exploitants taxis,

- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des arrêtés municipaux pour la profession d'exploitants taxis et pour l'instance de concertation des taxis,
- la signature des correspondances adressées aux usagers concernant les dossiers, l'arrêt des échéanciers de prélèvement, les résiliations et les rétractations des abonnements de stationnement,
- la gestion de la liste d'attente des taxis,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Christelle BARBOT, directrice,
 - M. Christophe ABEL, chef de service,
 - Mme Stéphanie BARUDLINO, chef de pôle. pour :
- la délivrance des ampliations et expéditions du registre des arrêtés municipaux en matière de prévention et de lutte contre les risques liés aux bruits et en matière d'acquisition, de détention et d'utilisation des artifices et des articles pyrotechniques,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Christelle BARBOT, directrice,
 - Mme Svetlana KARAPETYAN, chef de service.

pour :

- la signature des correspondances adressées aux usagers concernant le recours administratif préalable obligatoire dans le cadre de la décentralisation du stationnement payant sur voirie,
- les mémoires en défense et les correspondances produits dans le cadre d'une requête déposée devant la commission du contentieux du stationnement payant dans le cadre de la décentralisation du stationnement payant sur voirie,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Christelle BARBOT, directrice,
 - M. Christophe ABEL, chef de service,
 - Mme Célia ARQUE, responsable de pôle,
 - M. Stéphane CHOSSIN,
 - M. Marc-Antoine MONTAY.

pour :

- les attestations de domiciliation des associations à la Maison des associations de la Ville,
 - M. Antoine GONIN, chef de service.

pour :

- les courriers relatifs aux convocations et sanctions des commerçants des marchés, au titre du règlement des halles et marchés de Versailles,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Marion MANGEMATIN, chef de service.

pour :

- toute correspondance courante ayant trait au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à sa mise en application,
 - M. Laurent GLOCK, directeur,
 - Mme Annabelle TURIN.

pour :

- les signatures concernant la gestion du bâtiment communal de l'Ancienne Poste :
 - les conventions de mises à dispositions de locaux communaux lors des événements de la Ville, d'une durée inférieure à 12 ans, faisant suite à une décision du Maire exécutoire (article L.2122-22 5° du CGCT),
 - M. Guillaume LEBIGRE, directeur.
- les signatures concernant la gestion des partenariats médias et presse :
 - les conventions de mises à dispositions d'espaces publicitaires, faisant suite à une décision du Maire exécutoire (article L.2122-22 5° du CGCT),
 - les conventions d'achats d'espaces publicitaires, faisant suite à une décision du Maire exécutoire (article L.2122-22 4° du CGCT),
 - les conventions d'acceptation de dons ou de legs, non grevés de droits, faisant suite à une décision du Maire exécutoire (article L.2122-22 9° CGCT),
 - les conventions d'acceptation d'aliénation de biens mobiliers d'un montant inférieur à 4 600 €, faisant suite à une décision du Maire exécutoire (article L.2122-22 10° du CGCT),

- les conventions de mécénats et de partenariats, faisant suite à une délibération du Conseil municipal (article L.2121-29 du CGCT),
- M. Guillaume LEBIGRE, directeur.

pour :

- les signatures concernant la gestion des dossiers du Service famille et parentalité :
 - les courriers aux familles et partenaires de la Ville en matière de famille et de parentalité,
 - les conventions en lien avec la Caisse d'allocations familiales des Yvelines (CAFY) et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), y compris les conventions de partenariat,
 - tout acte ou document relatif à la constitution des dossiers de demande de subventions de la Ville auprès de tout organisme public ou privé concernés,
 - les réponses à appel à projets,
 - les devis et bons de commande du Service dans le cadre de la commande publique,
 - Mme Patricia LIPPERT, directrice,
 - Mme Isabelle LE VERGER, chef de service.

Article II. 2 : Délégation en matière d'état civil, est donnée aux fonctionnaires titulaires et responsables de services communaux suivants (en vertu des articles L.2122-19, L.2122-21 al 10, L.2213-6, 7, 8, 10 et 14, R.2122-8 du CGCT, de l'article 40 du Code civil et de la circulaire du 29 décembre 2016 relative aux conditions de sortie du territoire national des mineurs) :

pour :

- la réception des déclarations de naissance, de décès, d'enfants sans vie, de reconnaissance d'enfants naturels, de déclaration parentale conjointe de changement de nom de l'enfant naturel, du consentement de l'enfant de plus de 13 ans à son changement de nom, du consentement d'un enfant majeur à la modification de son nom en cas de changement de filiation,
- la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus,
 - Mme Cécile GAMBELIN, directrice générale des services techniques,
 - Mme Murielle TURBOT, directrice générale adjointe des services,
 - Mme Catherine BOURILLON, directrice du Cabinet du Maire,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Rozenn GOIX, directrice,
 - Mme Caroline MOUCHET, directrice adjointe,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Nathalie DUMAS,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - Mme Sandrine VEZINAT,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Clara Armelle EDOUARD,
 - M. Ivan OUCHENIR,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Henriette COUDIN,
 - Mme Célia BEHEY,
 - Mme Stéphanie PERCY.

pour :

- la réalisation de l'audition commune ou des entretiens séparés des futurs époux, préalables au mariage,
- la réalisation de l'audition en cas de suspicion de reconnaissance frauduleuse de paternité ou de maternité,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,

- Mme Marie ALOY, chef de service,
- Mme Christelle NABARRA, chef de service,
- Mme Sandrine VEZINAT.

pour :

- les copies et extraits d'actes d'état civil,
- les extraits et mentions portées sur les livrets de famille,
- les certificats de changement de résidence,
- les attestations et notices relatives au recensement du citoyen,
- la légalisation des signatures,
- la certification matérielle et conforme des pièces et documents produits à cet effet,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Rozenn GOIX, directrice,
 - Mme Caroline MOUCHET, directrice adjointe,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - M. Ivan OUCHENIR,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - Mme Nathalie DUMAS,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Miranda LAFORGE-GUILBAUD,
 - Mme Caroline WAUTIER,
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Sylvie DE SOUSA,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Sandrine VEZINAT,
 - Mme Clara Armelle EDOUARD,
 - Mme Anaïs BARON-CHEKHAB,
 - Mme Angéline DELAHAYE,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Karima AISSA,
 - Mme Célia BEHEY,
 - Mme Stéphanie PERCY.

pour :

- les transmissions des données d'état civil via COMEDDEC,
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Nathalie DUMAS
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - M. Ivan OUCHENIR,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Clara Armelle EDOUARD,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Stéphanie PERCY.

pour :

- les récépissés d'enregistrement et les conventions de pacte civil de solidarité (PACS),
 - Mme Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - Mme Aurélie BENOIST,
 - Mme Sandrine VEZINAT,
 - Mme Laurence LEQUESNE,
 - M. Ivan OUCHENIR,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Clara Armelle EDOUARD,
 - Mme Nathalie BIARD,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - Mme Stéphanie PERCY.

pour :

- les autorisations d'exhumations de concessions et de crémations,
- la délivrance des ampliations et expéditions des arrêtés municipaux d'exhumations de concessions, d'incinérations et d'embaumements,
- les autorisations de fermeture de cercueil et les autorisations d'inhumations,
 - Stéphanie MORICE, directrice,
 - Mme Marie ALOY, chef de service,
 - Mme Christelle NABARRA, chef de service,
 - Mme Nathalie DUMAS,
 - Mme Agnès BONDIS,
 - Mme Tiphaine ROUGER,
 - M. Samuel RUSQUART,
 - Mme Celia BEHEY,
 - Mme Rachida BARDI,
 - Mme Clara Armelle EDOUARD,
 - Mme Béatrice DELCOURT,
 - Mme Mélanie PINEL,
 - Mme Catherine JOLY,
 - M. Christophe CATHERINE,
 - Mme Stéphanie PERCY.

pour :

- la délivrance de l'admission en chambre funéraire, et de tous les actes afférant au transport d'un défunt sur le territoire communal,
 - Mme Christelle BARBOT, directrice,
 - Mme Virginie FAGNOU, chef de service,
 - Mme Isabelle CHEMIN,
 - M. Gerardo CONDE,
 - M. Frederic DEBLANC,
 - M. Bruno DEPRAT,
 - M. Sébastien DESMIDT,
 - M. Patrick DESSOLIN,
 - M. Mathieu DUCHEMIN,
 - M. Raphaël DUHAMEL,
 - M. François GOUHIER,
 - Mme Marie-Rose LETTE,
 - Mme Catherine QUINTIN,
 - M. David ROGEON,

- Mme Corinne SACRE,
- Mme Gwendoline SALATA,
- M. Taotua TUAIVA,
- M. David VINOT,
- Mme Nolwenn GAUTIER,
- M. Anthony SACHE
- M. Morgan PROST,
- M. Mathias OHOTOUA,
- Mme Lydie LEGER.

Article II. 3 : Délégation en matière d'urbanisme, de construction, de travaux et d'habitat, ainsi que de réglementation des établissements recevant du public est donnée aux agents publics chargés de l'instruction des demandes (en vertu des articles L.210-1 et L.423-1 du Code de l'urbanisme et L.631-7 et suivants du Code de la construction et de l'habitation) :

pour :

- les autorisations de travaux liés au Code de la construction,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services.

pour :

- les notifications de délais et les courriers relatifs aux pièces manquantes et aux classements sans suite des demandes, enregistrées par la ville de Versailles, de permis de démolir, de permis de construire, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme et autres demandes prévues par la réglementation en vigueur,
- les demandes d'avis aux services extérieurs et les bordereaux d'envoi,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Marie-Catherine POGGI, directrice,
 - M. Didier LEGUAY, chef de service,
 - Mme Jennifer BOITARD.

pour :

- les droits de préemption urbain, les notifications de délais et les courriers relatifs aux pièces manquantes et aux classements sans suite des demandes, enregistrées par la ville de Versailles, de déclarations d'intention d'aliéner et autres demandes prévues par la réglementation en vigueur,
- les demandes d'avis aux services extérieurs et les bordereaux d'envoi,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Marie-Catherine POGGI, directrice,
 - Mme Stéphanie BORGES GARCIA,
 - Mme Lise RIMBERT.

pour :

- les demandes de pièces complémentaires concernant les autorisations de travaux instruites dans le cadre de la création, l'aménagement et la modification d'un établissement recevant du public (ERP),
- la signature des bordereaux de transmission des dossiers aux différentes commissions de sécurité et d'accessibilité,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services,
 - Mme Marie-Catherine POGGI, directrice,
 - M. Didier LEGUAY, chef de service,

pour :

- les arrêtés de changement d'usage des logements, au titre des articles L.631-7 et suivants du Code de la construction et de l'habitation,
 - M. Olivier PERES, directeur général des services.

pour :

- La signature des certificats d'hygiène et de salubrité,
 - Mme Marina IMOLA.

Article II. 4 : Délégation concernant les écoles et l'accueil de mineurs est donnée aux responsables des services communaux suivants (en vertu des articles L.131-5 du Code de l'éducation et L.2122-19 et R.2122-9 du CGCT) :

pour :

- les certifications d'inscription sur les listes scolaires,

- M. Jean-Baptiste GAUTIER, directeur,
- Mme Elise PORTERO, chef de service,
- Mme Jerushah MUGNIER,
- Mme Anaïs BARON-CHEKHAB,
- Mme Angéline DELAHAYE,
- Mme Aurélie MASSOLIN,
- Mme Selma ESCANA-BACHIR.

pour :

- les conventions relatives à l'organisation des mesures de responsabilisation et les conventions d'accueil de bénévoles :
 - Mme Patricia LIPPERT, directrice,
 - Mme Fabienne NERRIERE, chef de service,
 - M. Ludovic LOSADA,
 - Mme Emeline DARRIMAJOU, jusqu'au 31 août 2026,
 - Mme Audrey KANTAPAREDDY,
 - M. Thomas GAUDY,
 - M. Soufyane SEKKOUR,
 - Mme Anne-Sophie APARICIO,
 - M. Julien HEGEDUS,
 - M. Rachid GOUDJIL.

pour :

- les conventions de stage relatives au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et les attestations d'inscription aux ateliers des Maisons de Quartiers :
 - Mme Patricia LIPPERT, directrice,
 - Mme Fabienne NERRIERE, chef de service.

Article II. 5 : Délégation en matière de gestion des établissements culturels et patrimoniaux est donnée aux responsables de services communaux suivants (en vertu de l'article L.2122-19 du CGCT) :

pour :

- les courriers techniques et scientifiques aux partenaires institutionnels et privés,
- les demandes de prêts d'œuvres auprès des partenaires institutionnels et privés,
- les fiches de prêts, accords et conventions de prêts d'œuvre :
 - Mme Emilie MAISONNEUVE, directrice,
 - M. Vincent HAEGELE, directeur,
 - M. Julien LE MAGUERESSE, directeur,
 - Mme Sophie ASTIER, directrice adjointe.

Article II. 6 : Délégation en matière de gestion du personnel, est donnée aux responsables de services communaux suivants (en vertu de l'article L.2122-19 du CGCT) :

pour :

- les volets de soin délivrés aux agents de la Ville victimes d'un accident de travail,
 - M. Gilles ALM, chef de service,
 - Mme Delphine PIOU, chef de service,
 - Mme Caroline BEAU-JAUD, directrice,
 - Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
 - Mme Aïcha CHAJAI, chef de service,
 - Mme Sophie RANDHAGEN, chef de service,
 - Mme Habi DIALLO, chef de service adjointe,
 - Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe,
 - Mme Olivia HONORE,
 - Mme Corinne GODART,
 - Mme Marine USTUN-CHOUMOFF.

pour :

- les attestations et correspondances de gestion courante,
 - Mme Caroline BEAU-JAUD, directrice,

- Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
- Mme Aïcha CHAJAI, chef de service,
- Mme Sophie RANDHAGEN, chef de service,
- Mme Habi DIALLO, chef de service adjointe,
- Mme Delphine PIOU, chef de service,
- Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe,
- M. Gilles ALM, chef de service.

pour :

- toutes conventions sans incidence financière,
 - Mme Caroline BEAU-JAUD, directrice,
 - Mme Vanessa OUDALI, directrice adjointe,
 - Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH, chef de service adjointe.

pour :

les ordres de missions délivrés aux agents de la Ville :

CABINET DU MAIRE	
Mme Catherine BOURILLON	directrice de Cabinet
Mme Fabienne VITTOT	chef de cabinet et responsable des relations publiques
DIRECTION GENERALE DES SERVICES MUNICIPAUX	
M. Olivier PERES	directeur général des services
Direction de la Communication et des Partenariats	
M. Guillaume LEBIGRE	directeur
Mme Jill LELOUTRE	responsable du service communication
Direction des Affaires Culturelles	
M. Jean-Marie GUINEBERT	directeur
Mme Séverine BOURSIN	directrice adjointe
<i>poste vacant</i>	directeur de l'école des Beaux-Arts
M. Vincent HAEGELE	directeur du réseau des bibliothèques
Mme Sophie ASTIER	directrice adjointe du réseau des bibliothèques
Mme Julie PALACIOS	directrice de l'Université ouverte de Versailles
M Christophe COURSAULT	directeur adjoint de l'Université ouverte de Versailles
M. Julien LE MAGUERESSE	directeur des Archives communales
Mme Louise-Marie LIOUX	directrice adjointe des Archives communales
Mme Emilie MAISONNEUVE	directrice du Musée Lambinet
<i>poste vacant</i>	directrice adjointe du Musée Lambinet
Direction des Grands Projets	
Mme Nathalie d'ESTIENNE d'ORVES-COSSE	directrice
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture, du Foncier et de l'Habitat	
Mme Marie-Catherine POGGI	directrice
M. Didier LEGUAY	responsable du service urbanisme
Mme Elodie MONTIGNY	responsable de la Maison de l'Architecture et du Patrimoine
Mme Stéphanie BORGES GARCIA	responsable du service politique foncière et habitat
Direction de la Sécurité	
Mme Christelle BARBOT	directrice
M. Christophe ABEL	responsable du service administratif et financier
Mme Virginie FAGNOU	responsable du service police municipale
Mme Svetlana KARAPETYAN	responsable du service sécurité civile et prévention des risques
Service des Affaires juridiques	
Mme Anne LEBRUN	responsable du service des affaires juridiques
Service des Assemblées	
Mme Emilie BRIAND	responsable du service des assemblées
Direction des Ressources Humaines	
Mme Caroline BEAU-JAUD	directrice
Mme Vanessa OUDALI	directrice adjointe
Mme Delphine PIOU	responsable du service prévention au travail et accompagnement social
Mme Sophie RANDHAGEN	responsable du service paie, carrière et santé
Mme Habi DIALLO	responsable adjointe du service paie, carrière et santé

M. Gilles ALM	responsable du service Systèmes d'information de ressources humaines (SIRH) et suivi de la masse salariale
Mme Aïcha CHAJAI	Responsable du service emploi et accompagnement des parcours professionnels
Mme Anne-Sophie PERRIN-ROESCH	responsable adjointe du service emploi et accompagnement des parcours professionnels
Mme Isabelle d'AVERSA	responsable du service relations sociales et accompagnement en organisation
Direction des Finances	
Mme Daphnée DUHAUTOIS	directrice
Mme Valérie GALES	directrice adjointe en charge du pôle exécution comptable
Mme Anne HIEBEL	directrice adjointe en charge du pôle gestion financière et budgétaire
Mme Nathalie BERNARD	responsable du service contrôle de gestion
Direction des Systèmes d'information et du Numérique	
M. Laurent GLOCK	directeur
Mme Emmanuelle FERRERE-TISSIER	directrice adjointe
M. Julien MERCEY	responsable du service production
Mme Annabelle TURIN	Responsable administrative et financière et déléguée à la protection des données
Communication Interne	
Mme Caroline BEAU-JAUD	directrice des ressources humaines en charge de la communication interne
Mme Vanessa OUDALI	directrice adjointe des ressources humaines en charge de la communication interne
et Mme Delphine MALVALDI	responsable de la communication interne
Direction de la Commande Publique	
Mme Véronique QUERU-FERNANDEZ	directrice
Mme Jessica PLAGA-LEMANSKI	responsable du service des marchés publics
Mme Valérie BEGUE	responsable du service achats et du magasin général
Service Commerce et Tourisme	
Mme Marion MANGEMATIN	responsable
DEPARTEMENT FAMILLE ET SOLIDARITES	
Mme Murielle TURBOT	directrice générale adjointe des services
Direction de la Petite Enfance	
Mme Mélina FERLICOT	directrice
<i>poste vacant</i>	responsable du service équipes, partenariats et parentalité
Direction de l'Éducation et de la Jeunesse	
M. Jean-Baptiste GAUTIER	directeur
Mme Hélène TRAMONTIN	responsable du service ATSEM et inclusion
M. Sébastien ALLAIN	responsable du service animation
Mme Elise PORTERO	responsable du service vie des écoles et projet éducatif territorial (PEDT)
Mme Stéphanie GARREAU	responsable du service jeunesse
Direction de la Vie des Quartiers	
Mme Patricia LIPPERT	directrice
Mme Fabienne NERRIERE	responsable de la cellule administrative et budgétaire
Mme Audrey KANTAPAREDDY	directrice de la maison de quartier Vauban
M. Soufyane SEKKOUR	directeur de la maison de quartier Clagny-Glatigny
M. Thomas GAUDY	directeur de la maison de quartier Porchefontaine
Mme Anne-Sophie APARICIO	directrice de la maison de quartier Notre-Dame
M. Julien HEGEDUS	directeur de la maison de quartier Jussieu-Petits-Bois
M. Rachid GOUDJIL	directeur de la maison de quartier Chantiers
Mme Emeline DARRIMAJOU jusqu'au 31 août 2026	directrice de la maison de quartier Saint-Louis
M. Ludovic LOSADA	directeur de la maison de quartier Prés-aux-Bois
Mme Isabelle LE VERGER et Mme Patricia LIPPERT	responsable du service famille
Service Vie Associative et Emploi	
M. Antoine GONIN	responsable
Service Régie Centralisée de Recettes	
Mme Hélène FAURE	responsable
Direction de l'État-civil et des Affaires générales	
Mme Stéphanie MORICE	directrice

M. Christophe FRATINI	responsable du service élections/recensement
Mme Marie ALOY	responsable du service état-civil
Mme Christelle NABARRA	responsable du service funéraire
Direction de l'Accueil du Citoyen	
Mme Rozenn GOIX	directrice
Mme Caroline MOUCHET	directrice adjointe
M. Olivier THORIS	responsable du service flux numériques et gestion documentaire
Mme Véronique MOREL	responsable du service relations e-usagers
DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES	
Mme Cécile GAMBELIN	directrice générale des services techniques
Mme Laura SHNEIKER	coordinatrice de la gestion budgétaire
Service Prévention, Sécurité incendie, Hygiène	
Mme Marina IMOLA	responsable
M. Pierre BOUZARD	responsable sécurité incendie, sûreté des bâtiments, plan communal de sauvegarde (PCS)
Service Parc Auto	
M. Fabrice PAUCHET	responsable
Service Propreté urbaine	
Mme Carine PELTIER-LOYER	responsable
Direction des Bâtiments et de l'Energie	
<i>poste vacant</i>	directrice/eur
Mme Mounia ESSEBAR	directrice adjointe et responsable du service maintenance et exploitation des bâtiments
M. Gilles DENISE	responsable du service maîtrise de l'énergie
M. Nicolas LIMA VANZELER	responsable du service ateliers, régie travaux
M. Patrick CERISIER	responsable adjoint du service ateliers, régie travaux
Mme Maud ROBIN	responsable du service gestion des actifs immobiliers
M. Pierre-Louis HERAUD	responsable du service transition énergétique
Direction de la Construction	
M. Pierre FLANDRIN	directeur
Mme Marion TOUTIN	responsable du service construction
Direction des Déplacements et des Aménagements Urbains	
M. Eric ROUSSET	directeur
Mme Mélanie HUCLEUX	responsable travaux et coordination des réseaux
Mme Pamela SIMON	responsable études
Mme Céline DEFONTAINE	responsable du service mobilités et réglementation
Direction des Espaces Verts	
Mme Cathy BIASS-MORIN	directrice
Mme Cécile ALGIS	responsable du service bureau d'études
Mme Aurélie MAETZ	responsable du service exploitation et entretien
Mme Mathilde PLANCHAT et M. Olivier KONNERADT	responsables du service patrimoine naturel
Direction des Sports	
M. Fabrice TROUSLOT	directeur
Mme Lily JACOB	responsable du service administrative et financier
M. Thibault PEYREL	responsable du service actions sportives
M. Christophe BARBE	responsable du service équipements sportifs
Direction des Personnels de Service et de la Restauration	
Mme Anne-Lise TREUSSART	directrice

TITRE III – DISPOSITIONS

Article III.1: les présentes délégations prendront fin au cas où les délégataires viendraient à cesser leurs fonctions.

Article III.2 : M. le directeur général des services de la Ville, M. le procureur de la République, M. le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article III.3 : ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le préfet des Yvelines, M. le procureur de la République et à M. le receveur municipal ;

L'arrêté sera notifié aux intéressés et affiché aux lieux et places ordinaires.

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.